

Les années de Gaulle – Le droit de vote des femmes

Réseau CANOPÉ-Fondation Charles de Gaulle

2018

[https://youtu.be/ XqmWwKcmMs](https://youtu.be/XqmWwKcmMs)

Pourquoi les femmes françaises n'obtiennent-elles le droit de vote qu'en 1944 ?

En Europe, au lendemain de la Première guerre mondiale, les femmes ont le droit de voter dans tous les pays. Dans tous les pays ? Non. Si l'Allemagne ou l'Angleterre le leur ont donné pour saluer leur participation à l'effort de guerre, la France ou l'Italie ne l'ont pas fait. Pourtant depuis près d'un siècle, tous les hommes français majeurs ont le droit de vote. On parle de suffrage universel.

Beaucoup de femmes, comme Hubertine Auclert, luttent contre cette inégalité. Elles reçoivent le soutien de quelques partis politiques, mais leurs revendications ne sont pas satisfaites.

D'abord, car beaucoup de républicains se méfient de l'Église et soupçonnent les femmes d'obéir au curé et de voter pour des candidats favorables au retour d'un roi. Ensuite, car un grand nombre d'hommes défend une vision traditionnelle de la société : la femme est destinée à veiller sur son foyer et son rôle n'est pas de s'occuper de politique. Une féministe, Louise Weiss s'en amuse : « Même si vous nous donnez le droit de vote Messieurs, vos chaussettes seront reprises ! »

La question fait donc débat. Elle est évoquée à 77 reprises au Parlement entre les deux guerres.

En 1940, la France s'effondre devant l'Allemagne. Au prix de plusieurs années de combat dans lequel les femmes se sont engagées, le pays se libère. En plein conflit, le général de Gaulle, alors chef de la Résistance, s'engage à réparer cette inégalité. Pour lui, c'est l'un des symboles de ce que doit être la France nouvelle d'après-guerre. Soutenu par la majorité des résistants, de Gaulle signe, le 21 avril 1944, un texte de loi qui donne le droit de vote à toutes les femmes françaises de plus de 21 ans.

C'est en avril 1945, aux élections municipales, que pour la première fois, elles exercent ce droit.

Pourtant le chemin vers l'égalité en politique est encore long. Les femmes restent très minoritaires parmi les élus de la République. Une seule a été Premier ministre pendant un an et aucune n'a occupé la Présidence de la République.

En 1999, le principe de parité est inscrit dans la Constitution. Les partis politiques ont l'obligation de présenter autant de femmes que d'hommes aux élections.